

Investir durablement

avec la Fondation Winterthur pour le
placement des capitaux
d'institutions de prévoyance (FWI)

Sommaire

<u>Investir durablement avec la Fondation de placement FWI</u>	3
<u>En quoi consiste l'investissement durable?</u>	3
<u>Défis pour les investisseurs</u>	5
<u>La fondation de placement FWI en tant qu'investisseur</u>	6
<u>Variété de placements ESG</u>	7

Investir durablement avec la Fondation de placement FWI

La prise en compte de critères de durabilité dans les placements est de plus en plus demandée par les institutions de prévoyance suisses. Afin de soutenir nos investisseurs dans ce domaine, les critères de durabilité sont depuis longtemps un thème important pour la fondation de placement FWI. Tant au niveau de la sélection que de la collaboration avec nos gestionnaires de fortune et nos partenaires.

L'investissement durable est un terme générique désignant des approches très différentes qui prennent en compte les critères ESG dans le processus d'investissement. Bien qu'il devienne de plus en plus la norme depuis quelques années, il s'agit d'un concept encore très récent, sans définition contraignante de ce qu'est l'investissement durable. C'est pourquoi il existe de nombreuses désignations qui semblent interchangeables et qui peuvent être interprétées de différentes manières.

Afin de situer quelque peu les choses, nous présentons dans les pages suivantes quelques notions et approches importantes ainsi que leurs différences. Vous y apprendrez également comment la Fondation de placement FWI relève ces défis et comment la politique de durabilité de la Fondation de placement FWI est mise en œuvre dans la pratique.

En quoi consiste l'investissement durable?

L'investissement durable est synonyme de stratégies et de processus d'investissement orientés vers le long terme, qui prennent en compte les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise (ESG) et reposent sur une responsabilité active du propriétaire. La responsabilité sociale des entreprises (Corporate Social Responsibility, bref CSR) prend également de plus en plus d'importance, c'est-à-dire les activités de l'entreprise qui ne profitent pas seulement aux actionnaires, mais aussi à la société.

Avant de comparer les approches de la durabilité aujourd'hui disponibles sur le marché, il est nécessaire de déterminer quels sont les objectifs concrets que l'on cherche à atteindre. Dans la pratique, cela se traduit par trois motivations différentes, mais aussi complémentaires, pour l'investissement durable :

1. Orientation des placements sur les valeurs et objectifs individuels de l'institution de prévoyance (**focus valeurs**)
2. Optimisation du profil rendement/risque des placements (**focus financier**)
3. Promotion du développement durable et des pratiques commerciales durables (**focus impact**)

L'aperçu suivant montre les objectifs et les effets créés par les principales approches de la durabilité :

1. Intégration ESG :

Prendre systématiquement en compte les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans l'analyse financière et la gestion de portefeuille. Les facteurs ESG affinent l'analyse financière traditionnelle. L'examen se concentre sur les thèmes de durabilité pertinents sur le plan financier. L'objectif n'est pas de générer un portefeuille particulièrement durable, mais d'identifier les risques et les opportunités d'investissement. Ici, le **focus financier** est au premier plan.

2. Engagement :

Dialogue actif avec les entreprises dans le but d'améliorer leurs objectifs de durabilité et d'éviter ainsi également les risques financiers. Ici, le **focus sur l'impact** est au premier plan. L'engagement va de pair avec la responsabilité du propriétaire. La responsabilité active du propriétaire consiste à exercer

ses droits d'actionnaire afin d'accroître la valeur à long terme d'une entreprise.

3. Exclusion :

Exclusion de participations dans des entreprises ou des secteurs du portefeuille d'investissement pour des raisons éthiques ou pour éviter des risques ESG potentiellement élevés. Souvent, des secteurs comme le tabac et les armes controversées apparaissent sur les listes d'exclusion. Ici, le **focus** sur les **valeurs** est au premier plan.

4. Approche basée sur les normes :

Se fonde sur des normes et des standards internationalement reconnus, par exemple dans le domaine des droits de l'homme. L'objectif est de réduire l'exposition aux entreprises impliquées dans des activités commerciales controversées de ce type et qui présentent donc un risque de réputation. Ici, le **focus** sur les **valeurs** est au premier plan.

5. Approche best in class :

Ici, les entreprises ayant les valeurs ESG les plus élevées sont sélectionnées au sein d'un secteur (par ex. la notation la plus élevée d'un secteur, une notation moyenne supérieure à celle du benchmark). La sélection d'entreprises plus durables peut être financièrement avantageuse, car les risques de réputation et autres risques financiers sont minimisés. Ici, le **focus financier** est au premier plan.

6. Investissement durable thématique :

Investir dans des thèmes liés au développement durable tels que les énergies renouvelables, le traitement de l'eau, l'éducation, les systèmes de santé, la lutte contre la pauvreté, etc. Ici, le **focus** sur l'**impact** est au premier plan.

Les Nations unies ont formulé 17 objectifs de développement durable - Sustainable Development Goals, ou SDGs - qui couvrent les défis les plus urgents en matière de durabilité. A plus long terme, les 17 objectifs doivent contribuer à une croissance économique plus élevée sans peser excessivement sur l'environnement ou la société. Bien que les SDG n'aient pas été conçus à des fins d'investissement, ils sont devenus un cadre de référence utile pour les investisseurs afin d'aligner les portefeuilles sur les objectifs de durabilité. Ces objectifs formulés par l'ONU dans son Agenda 2030 sont également suivis par la Suisse :

<https://www.eda.admin.ch/agenda2030/fr/home/agenda-2030/die-17-ziele-fuer-eine-nachhaltige-entwicklung.html>

7. Impact Investing :

Impact Investing désigne le financement d'entreprises et de projets qui doivent assurer un progrès social mesurable. Il utilise le pouvoir du capital pour s'attaquer aux problèmes de la société - dans le but d'utiliser le capital de manière à en tirer un plus grand profit. Impact Investing vise à obtenir, outre un rendement financier, un impact social et/ou environnemental positif mesurable. Ici, le **focus** sur l'**impact** est au premier plan.

Si l'on observe la croissance globale des différentes approches de la durabilité au cours des dernières années, on constate que l'intégration ESG et l'approche par l'exclusion sont les stratégies les plus utilisées. Engagement et Impact Investing prennent toutefois de l'importance. Dans la pratique, les différentes stratégies sont aussi souvent mélangées. De plus, les frontières entre les catégories sont souples, ce qui peut rendre la distinction difficile.

Défis pour les investisseurs

Outre la définition d'objectifs concrets, l'un des principaux problèmes de l'investissement durable est l'absence de normes contraignantes. Cela signifie qu'il n'existe aujourd'hui aucune définition contraignante et que le terme ESG peut également être interprété de différentes manières. Selon le fournisseur et la méthodologie utilisée, les différentes notations peuvent être diamétralement opposées pour la même entreprise.

Le règlement de l'Union européenne (UE) sur la publication d'informations financières durables (Sustainable Finance Disclosure Regulation ou SFDR) est une tentative de résoudre ce problème, du moins en partie.

La SFDR, qui est entrée en vigueur en 2021, fournit aux gestionnaires d'actifs opérant dans l'UE un cadre de reporting sur la gestion des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) pour l'entreprise dans son ensemble comme pour les produits individuels. Cela devrait permettre aux investisseurs de mieux comparer la manière dont les gestionnaires d'actifs abordent des questions de durabilité importantes telles que le changement climatique. Les stratégies dont les décisions d'investissement sont basées sur des critères ESG sont particulièrement touchées.

Il existe trois catégories différentes, chacune nommée d'après l'article correspondant de la SFDR :

- Article 6 : Produits qui évaluent et prennent en compte uniquement les risques de durabilité
- Article 8 : produits favorisant les caractéristiques environnementales et sociales et intégrant systématiquement des critères ESG dans leur processus d'investissement
- Article 9 : les produits ayant un objectif de placement durable. Ils poursuivent, outre des objectifs financiers, des objectifs environnementaux ou sociaux clairs. Ils s'efforcent de réduire autant que possible les impacts négatifs sur l'environnement, la société et les employés et de prendre en compte la reconnaissance des droits de l'homme et la lutte contre la corruption et la corruptibilité dans leurs décisions d'investissement.

En Suisse, d'importants investisseurs institutionnels ont fondé en 2015 l'Association suisse pour des investissements responsables (SVVK-ASIR). L'association a pour but de fournir des prestations à ses membres afin qu'ils puissent, dans le cadre de leurs décisions de placement, assumer globalement leur responsabilité vis-à-vis de l'environnement, de la société et de l'économie.

La fondation de placement FWI en tant qu'investisseur

La FWI adhère également aux principes de l'investissement durable. Nous pensons que l'investissement responsable peut créer une valeur durable à long terme pour nos investisseurs et avoir un impact positif sur la société.

Nos principes :

1. La FWI gère les actifs qui lui sont confiés de manière fiduciaire et responsable, avec pour objectif d'obtenir des rendements supérieurs à la moyenne.
2. Lors du choix de gestionnaires de fortune externes pour les groupes de placement de la FWI, seuls sont généralement mandatés des gestionnaires de fortune qui ont signé les "Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies" (UN Principles for Responsible Investment). Ils s'engagent ainsi à prendre en compte les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise (ESG) dans leurs activités.
3. L'orientation vers des processus efficaces, des structures transparentes et des coûts bas s'applique également à l'investissement responsable.
4. Investir de manière responsable et optimiser les rendements peuvent être en conflit d'objectifs. La stabilité de la performance (tracking error) et l'optimisation du rendement à long terme sont prioritaires dans ce conflit d'objectifs.
5. Grâce à un échange actif avec nos gestionnaires d'actifs, nous améliorons constamment leur approche de la durabilité et augmentons l'efficacité de la mise en œuvre.
6. La FWI s'est fixé pour objectif d'élargir continuellement son offre largement diversifiée avec des solutions de placement durables.
7. En devenant membre du SSF (Swiss Sustainable Finance), nous montrons l'importance des investissements durables et du financement de la transition vers une économie à faible émission de carbone.

Winterthur, janvier 2023 (remplace notre brochure parue pour la première fois en août 2018, avec mise à jour en juillet 2020).

Variété de placements ESG

Approche	Investir de façon traditionnelle	Approches d'investissement durable							Philantropie
		Intégration ESG	Exclusion / Sélection négative	Sélection basée sur des normes	Approche Best-in-class / Sélection positive	Dialogue actif avec les entreprises / Exercice des droits de vote	Investissement thématique	Impact - Investissements	
Méthode	Prise en compte limitée ou inexistante des aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).	Intégrer explicitement les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans l'analyse financière et la gestion de portefeuille.	Exclusion de secteurs, d'entreprises ou de pays pour des raisons éthiques ou pour éviter des risques ESG potentiellement élevés.	Contrôle des entreprises et des émetteurs sur la base de normes et de conventions internationales, par exemple dans le domaine des droits de l'homme. Exclusion en cas de violation de ce type.	Cibler les entreprises ou les secteurs qui affichent une meilleure performance ESG par rapport aux indices de référence ou aux pairs.	Dialoguer activement avec les entreprises pour améliorer leurs objectifs de durabilité. Exercice des droits des actionnaires dans le but d'augmenter la valeur de l'entreprise à long terme.	Orientation ciblée sur des thèmes d'investissement liés à la durabilité, comme les énergies renouvelables, l'immobilier vert, l'éducation, etc.	Investissements visant à obtenir un impact social et/ou environnemental positif mesurable.	Utilisation de subventions pour obtenir des résultats sociaux et environnementaux positifs sans contrepartie financière directe.
Intention	Aucun	Éviter les dégâts			Apporter des avantages aux groupes d'intérêt (stakeholders)				
		Viser activement un impact positif							
Caractéristiques et résultats	Obtenir des rendements financiers compétitifs								
	Réduction des risques ESG								
	Suivre les opportunités ESG								
	Investissements pour résoudre des problèmes sociaux/environnementaux								
Impact mesurable									

Sources: Responsible Investment Association Australasia. Swiss Sustainable Finance.